

La lettre d'information de la Caisse de retraites des personnels de l'Opéra

N° 3 Novembre 2011

Éditorial - Quelques nouvelles juridiques...

Dans le dernier bulletin d'information, la Caisse de retraites avait évoqué les premières réformes du régime issues de la modification du statut réglementaire depuis juillet 2008.

En août 2011, un deuxième train de réformes, pour les actifs cotisants, est intervenu. Les nouvelles mesures répondent à un double objectif :

- étendre aux régimes spéciaux, y compris celui de l'Opéra, les mesures déjà intervenues dans le régime général des salariés et les régimes alignés sur celui-ci et consistant principalement à reculer de deux ans les âges d'ouverture du droit à pension et, corrélativement, à augmenter le nombre de trimestres d'assurance pour bénéficier du taux plein,
- garantir les spécificités des régimes professionnels.

Ainsi, pour maintenir la politique culturelle de haut niveau de l'Opéra, les conditions d'âge d'ouverture du droit à pension des artistes du ballet et de l'orchestre ne sont pas modifiées.

Pour les autres catégories de personnels de l'Opéra, les réformes s'appliquent de manière très progressive afin de ne pas léser les personnels proches de la retraite.

Le site Internet de la Caisse de retraites a été mis à jour afin que tous les assurés puissent consulter notamment le calendrier de mise en œuvre de ces nouvelles mesures.

Revalorisation des retraites

Selon la règle applicable dans tous les régimes de sécurité sociale, la revalorisation annuelle des pensions correspond à l'évolution de l'indice des prix hors tabac.

Au 1er avril 2011, la revalorisation a été de 2,1 %, compte tenu de l'inflation estimée de l'année en cours (1,8 %) et d'un rattrapage de 0,3 % pour l'année précédente.

La prochaine revalorisation aura lieu le 1er avril 2012.

Élection partielle du 27 mai 2011

A la suite de l'annulation par le Tribunal d'instance du 8ème arrondissement de Paris de l'élection des deux représentants du collège des machinistes, électriciens, accessoiristes, chauffeurs et pompiers au Conseil d'administration de la Caisse de retraites, du fait d'une anomalie d'impression des bulletins de vote d'une liste, une élection partielle a eu lieu le 27 mai 2011.

Le 23 juin 2011, le Conseil d'administration de la Caisse de retraites a tenu une séance dans sa composition complète, issue des scrutins du 2 décembre 2010 et du 27 mai 2011.

Au cours de celle-ci, ont notamment été examinés les projets de décrets relatifs aux réformes du régime spécial.

Sommaire:

Editorial

Revalorisation des retraites

Élection partielle du 27 mai 2011

Action sociale

Espérance de vie des retraités de l'Opéra par rapport aux autres retraités de France

Chiffres-clés

Caisse de retraites
des personnels de
l'Opéra national
de Paris
73, bd Haussmann
75008 Paris
Tél.: 01 47 42 72 08
Fax: 01 47 42 38 87
cropera@wanadoo.f
www.caisse-deretraite-opera-deparis.fr

Liens utiles

Assistante sociale de l'Opéra et de la Caisse de retraites

Mme Geneviève Mercier 120, rue de Lyon 75012 Paris Tèl: 01 40 01 17 74

Association des retraités et pensionnés de l'Opéra et de l'Opéra-Comique

Président : M. Roger Delmotte 8, rue Scribe 75009 Paris Tèl : 01 40 01 25 80

Directeur de publication : M. Patrick Frydman Conseiller d'Etat, Président du Conseil

d'administration

Comité de rédaction : Geneviève Brouard-Duval Directeur

Aline Alapetite Adjoint au directeur

> Réalisation : Marie Marliot

ISSN : 2104-2578 Dépôt légal : Novembre 2011

Action sociale

Dans le cadre d'un crédit limitatif annuel approuvé par les autorités de tutelle, l'action sociale est destinée principalement, soit à favoriser le maintien à domicile, soit à remédier à des situations difficiles résultant de circonstances inhabituelles.

Dans cette optique, la Caisse de retraites souhaite apporter son soutien aux sinistrés du Sud-Est suite aux intempéries du mois de novembre. Le dépliant relatif à l'action sociale est téléchargeable sur le site Internet de la Caisse de retraites. Les retraités peuvent aussi prendre contact directement avec la Caisse de retraites.

Conséquence des campagnes d'information ou effet de la crise économique, l'action sociale a été plus importante en 2010 que les années précédentes. Les dépenses faites à ce titre ont représenté 0,50 % des charges de pensions.

Espérance de vie des retraités de l'Opéra par rapport aux autres retraités de France

► POPULATION FRANÇAISE

(sources Insee et Commission des comptes de la sécurité sociale):

14 266 000 retraités de plus de 60 ans au 31 décembre 2010.

Age moyen au décès des titulaires de droits directs :

84,8 ans pour les femmes; 78,1 ans pour les hommes.

POPULATION DE RETRAITÉS DE L'OPÉRA DE PARIS (source RAPPORT D'ACTIVITÉ 2010) :

1702 personnes au 31 décembre 2010.

Age moyen au décès des titulaires de pensions de droits directs :

85 ans pour les femmes ; 80 ans pour les hommes.

Age moyen au décès des titulaires de pension de réversion : 86,7 ans.

En 2011, 3,7 % des retraités ont plus de 90 ans.

Depuis 2006, la Caisse de retraites a recensé 7 centenaires.

Ces données n'ont cependant qu'un caractère relatif, compte tenu de l'effectif réduit des retraités.

Chiffres-clés

Rapport d'activité 2010

EFFECTIFS	3466	RECETTES (en millions d'euros)	24,31	DÉPENSES (en millions d'euros)	22,73
		cotisations	10,35	pensions	22,07
cotisants	1764	subvention de l'Etat	13,45	action sociale	0,11
retraités	1702	autres	0,51	gestion administrative	0,55